



Département du Calvados  
Commune d'Argences - CCAS  
Extrait de la séance du conseil d'administration du 20 avril 2026

**Le lundi 20 avril à 14h le conseil d'administration, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Marie-Françoise ISABEL, Maire**

Date de convocation : 09/04/2026

En exercice : 11  
Présents : 7  
Procurations : 1  
Quorum : 6

Etaient présents : Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Florence GUERIN, Martine BUTEUX, Arlette VERMES, Pierrette BOULLIN et Pascal CHABAUD

Absents avec procuration de vote : Monique SIMONNET pour Martine BUTEUX

Absent sans procuration de vote : Michel VALLEE, Véronique WANTZ et Jean-Paul COUE

Secrétaire de séance : Pascal CHABAUD

### **Délibération 2026-014 du 20 avril 2026 – Compte Financier Unique**

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion.

Jusqu'alors en phase d'expérimentation, le CFU deviendra obligatoire pour toutes les communes à compter des budgets 2026. Le CCAS a souhaité anticiper cette obligation et a ainsi adopté le CFU pour l'exercice 2025.

Le Compte Financier Unique met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats et du bilan. Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, intégrant des contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le CFU retrace les éléments suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	500,04 €	74 – Budget principal	7 000,00 €
65 - Aides et secours	5 697,47 €		
042 – Amortissement	920,40 €		
<b>TOTAL DF</b>	<b>7 117,91 €</b>	<b>TOTAL RF</b>	<b>7 000,00 €</b>

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 est de -117,91 €. En incluant le résultat de l'année 2024 de 1 319,19 €, la SECTION DE FONCTIONNEMENT présente un résultat cumulé de 1 201,28 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
		040 – Amortissement	920,40 €
<b>TOTAL DI</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL RI</b>	<b>920,40 €</b>

Le résultat d'investissement de l'exercice 2025 est de 920,40 €. Le résultat de clôture de l'année 2024 étant également nul, la SECTION D'INVESTISSEMENT présente un résultat cumulé de 920,40 €.

A l'instar de l'approbation du Compte Administratif, la Présidente doit quitter la salle au moment du vote du CFU.

Il est proposé d'approuver le CFU pour l'exercice 2025, joint en annexe.

Madame la Présidente propose de désigner Florence GUERIN, Présidente de séance et quitte provisoirement la salle.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	6	Procurations	1	Votants	6
Abstentions	0	Contre	0	Pour	6

- **CONSTATE** le retrait de Madame la Présidente,
- **APPROUVE** à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2025 ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Marie-Françoise ISABEL  
Présidente